

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

HONNEUR-FRATERNITE-JUSTICE

MINISTERE DES PECHEES ET DE L'ECONOMIE MARITIME



SOCIETE CHANTIERS NAVALS DE MAURITANIE (C.N.M)

PROGRAMME PRIORITAIRE ELARGI DU PRESIDENT (ProPEP)

Termes de références de l'étude de base du projet « Etudes de faisabilité (hydrodynamique, littorale et côtière, géotechnique, impact environnemental, etc...) de mise en place d'une plateforme de carénage et de réparation au chantier naval de Nouadhibou »

JANVIER 2021

1. Contexte :

La Société Chantiers Navals de Mauritanie(CNM) a bénéficié d'un financement sur fonds Programme Prioritaire Elargi du Président de la République(**PRoPEP**) destiné à son Extension et son Développement.

Une partie de ce montant sera utilisée pour la réalisation d'une plateforme de carénage et de réparation des bateaux à Nouadhibou.

A cet effet, en vue d'étudier la faisabilité de cette action, d'une part et d'atténuer les effets des travaux sur l'environnement, une étude sera effectuée portant sur les volets suivants :

- Etude de faisabilité hydrodynamique
- Etude de faisabilité littorale et côtière
- Etude de faisabilité géotechnique
- Etude d'Impact Environnemental

2. Objectifs du projet et principales stratégies d'intervention du projet

L'objectif du projet est de renforcer les capacités de la société des Chantiers Navals de Mauritanie en se dotant d'un service après-vente de qualité par la mise en place d'une plateforme pour le carénage et les réparations :

3. Objectifs et champ de l'étude de base

L'étude couvre une partie du littoral de la zone Bountiya à Nouadhibou pour ce qui est de l'impact environnemental et l'étude de la faisabilité de la plateforme de carénage.

De façon spécifique, il s'agit de :

- S'assurer de la faisabilité
- Proposer une capacité maximale pour cette plateforme
- Impacts environnementaux et socio-économiques induit par l'ouvrage,
- Proposer des mesures d'accompagnements et d'atténuations des impacts nocifs générés par la mise en place de l'ouvrage (s'il y en a)

4. Résultats attendus

- Les mesures d'atténuation des impacts environnementaux induits par l'ouvrage
- Les barrières qui réduisent l'accès aux carénages ;
- Des recommandations pertinentes sont formulées pour orienter la mise en œuvre du projet.

5. Profil et tâches des consultants

L'étude sera réalisée par un bureau d'études légalement installé en Mauritanie et à jour de ses obligations fiscales. Les évidences justifiant de la légalité et de paiement des obligations fiscales doivent être incluses dans le dossier de candidature. En outre, le bureau d'études fournira les

ressources humaines compétentes pour la réalisation d'un travail de bonne qualité. Les compétences minimales suivantes sont requises :

Consultant principal

- Être titulaire d'un diplôme de troisième cycle en sciences océanographique ou équivalent (ingénieur en aménagement des littorales, ou tout autre diplôme des sciences environnementales jugés équivalent) ;
- Avoir au moins sept (7) ans d'expérience en matière de recherches et d'évaluation de projets et programmes ;
- Avoir une bonne connaissance en matière des océans, les littoraux et les installations annexes des ports de pêche ;
- Avoir une grande expérience en matière de collecte et d'analyse des données quantitatives et qualitatives ;
- Avoir une excellente capacité de rédaction et de communication en français ;
- Avoir une excellente capacité de présentation avec une bonne maîtrise des outils informatiques (Internet, Word, Excel et Powerpoint).

Consultant associé ingénieur en pont et chaussé

- Être titulaire d'un diplôme universitaire niveau BAC+5 au moins en Génie civil ou Pont et chaussé ;
- Avoir une expérience avérée en constructions des ouvrages d'art dans l'eau ;
- Avoir au moins trois (3) ans d'expérience en matière d'étude des ponts et ouvrages d'arts ;
- Avoir une bonne connaissance en matière des littorales océaniques ;
- Avoir une excellente capacité de rédaction et de communication en français ;
- Avoir une excellente capacité de présentation avec une bonne maîtrise des outils informatiques (Word, Excel et Powerpoint, logiciels d'analyse statistique).

Consultant associé enquêteur

- Être titulaire d'un diplôme universitaire niveau BAC+5 au moins en statistiques ;
- Avoir une expérience avérée dans les enquêtes ;
- Avoir au moins trois (3) ans d'expérience dans les collectes des données, leurs dépouillements et interprétations ;
- Avoir une excellente capacité de rédaction et de communication en français ;
- Avoir une excellente capacité de présentation avec une bonne maîtrise des outils informatiques (Word, Excel et Powerpoint, logiciels d'analyse statistique).

6. Tâches du Bureau d'études

Les principales tâches du bureau d'études sont :

1. Elaborer un rapport de démarrage comprenant une méthodologie détaillée et les outils de collecte des données ;
2. Participer à l'atelier de validation du rapport de démarrage et intégrer les observations qui en seront issues ;
3. Collecter les données sur le terrain ;
4. Elaborer le rapport provisoire de l'étude ;
5. Intégrer les contributions et les commentaires et observations des participants et rédiger le rapport final.

7. Méthodologie

Le bureau d'études travaillera sous la supervision d'un comité qui facilitera l'accès à la documentation nécessaire et les contacts avec les structures et personnes ressources pour la conduite de l'étude. Les phases d'exécution de l'étude comprennent essentiellement une réunion de cadrage et un atelier de restitution des résultats. La réunion de cadrage aura lieu au début de la mission entre le bureau d'études et le comité de pilotage en présence des autorités compétentes.

Le bureau d'études veillera au recrutement du personnel de terrain pour la collecte des données et pour leur traitement. En outre, il fournira au comité de pilotage un rapport d'étape immédiatement à la fin de la collecte.

8. Produits livrables

Quatre produits livrables sont attendus du bureau d'études au cours du processus de réalisation de l'étude. Il s'agit (i) du rapport de démarrage, (ii) du rapport provisoire ; (iii) du rapport final de l'étude ; et (iv) des Photos / Vidéos prises sur le terrain.

□ Rapport de démarrage

Le bureau d'études fournira un rapport de démarrage comprenant la méthodologie détaillée et les outils de collecte des données qui devra être validé par un comité restreint en présence des autorités compétentes.

□ Le rapport provisoire de l'étude

Un rapport provisoire de l'étude de 50 pages maximum (sans les annexes), dont un résumé exécutif de 4 pages maximum, sera produit en **français et en Arabe**.

□ Le rapport final de l'étude

Après validation du rapport provisoire, le bureau d'études disposera de deux semaines pour la prise en compte des amendements et observations issus de l'atelier de validation avant transmission du rapport final à la CNM.

Le rapport final doit être de haute qualité rédactionnelle et analytique produit en deux (04) exemplaires formats papier A4 et sous supports numériques (clé USB).

9. Rôles et responsabilité des acteurs

Quatre principaux acteurs sont impliqués dans la conduite de l'étude notamment CNM ; Port (Artisanal de Nouadhibou) ; Zone Franche et ou autorité compétente et Fédération des Pêcheurs. Les rôles et responsabilités sont contenus dans le tableau 2.

Tableau 2 : Rôles et responsabilités des principaux acteurs

Activité	CNM	Zone Franche et ou autorité compétente	Port Artisanal et Fédération des pêcheurs et Port de Nouadhibou
Elaborer les termes de références de l'étude	X		
Publier l'avis de recrutement des consultants	X		
Fournir les fonds et la logistique au consultant	X		
Fournir l'assistance technique nécessaire aux consultants pour la conduite de l'étude	X	X	
Amender rapport de démarrage et d'étude soumis et fournir des contributions techniques	X	X	X
Amender le rapport provisoire		X	
Organiser l'atelier de validation du rapport	X		
Fournir les documents de projet et les informations nécessaires	X	X	X
Faciliter la collecte des données sur le terrain	X	X	X

10. Durée de la consultation et chronogramme indicatif

La durée d'exécution de l'étude est fixée à quarante-cinq jours à compter de la date de signature du contrat. Le tableau 3 présente le chronogramme indicatif de l'étude.

Tableau 3 : Chronogramme indicatif de l'étude

Activité	Plage de temps	Responsable
Draft de termes de références	20 janvier 2021	CNM
Amendement des termes de références par les parties prenantes	20 janvier 2021	CNM
Finalisation des termes de références	23 janvier 2021	CNM
Avis de recrutement des consultants	25 Janvier 2021	CNM
Dépouillement des offres	08 Février 2021	CIMAC
Activité	Plage de temps	Responsable
Mise en place du comité technique	10 Février 2021	CNM
Soumission du Rapport de démarrage	20 Février 2021	Consultant
Soumission de l'étude globale(version provisoire)	10 Mars 2021	Consultant
Soumission de l'étude globale(version finale)	31 Mars 2021	Consultant

11. Présentation de l'offre technique et financière du Bureau d'études

□ L'offre technique doit comprendre :

- Une note de compréhension des présents termes de référence ;
- Une méthodologie détaillée de réalisation de l'étude ;
- Un chronogramme détaillé de l'étude ;
- Une lettre d'engagement faisant ressortir les expériences antérieures du bureau d'études pouvant être un atout pour la conduite de la présente étude ;
- Une présentation du bureau d'études faisant ressortir ses qualifications et expériences professionnelles.

□ L'offre financière doit comprendre :

- La lettre de soumission de proposition financière ;
- Le budget estimatif détaillé de l'étude.

NB : Pour la sélection, l'ensemble des dossiers seront soumis à une **analyse technique et financière** avec 60% pour l'offre technique et 40% pour l'offre financière.